

Québec, 30 octobre 2014

6211-06-155

Conseil intermunicipal de transport Laurentides
Nicole Houle, directrice générale
37, rue Turgeon, 3e étage
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3H2

Objet : Projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif à Laval et Bois-des-Filion

Madame,

À la suite de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses **d'ici le 3 novembre prochain** compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

p.j Annexe de questions du BAPE

Questions de la commission du BAPE du 30 octobre 2014

1. Quel est en moyenne le nombre d'utilisateurs qui utilisent les lignes 24 et 28 en période de pointe du matin et du soir ?
2. Veuillez nous confirmer que les temps de parcours dont vous faites mention à la réponse 6) du DQ9.1 correspondent à des trajets effectués en transport en commun.
3. Dans votre mémoire présenté lors de la deuxième partie de l'audience publique, vous mentionnez : « Le CITL croit au fort potentiel en transport collectif de l'axe de l'A-19. Il est, à ce sujet, important de mentionner que le potentiel de cet axe est bien identifié dans son plan de développement et que l'exploitation de ce potentiel par le développement de circuits express a déjà été envisagée dans l'éventualité du parachèvement de l'A-19 » (DM20, p. 8). Veuillez préciser à quels circuits vous faites référence et déposer auprès de la commission votre plan de développement.